

## ENGAGER LA TRANSFORMATION DE FRICHES

### LISTE D'ATTENTE

#### DESCRIPTIF ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la **réduction de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols**, les friches représentent un gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation de nouveaux espaces naturels, agricoles ou autres pour développer de nouveaux projets.

La volonté est de **lutter contre l'étalement urbain et la consommation foncière** et de valoriser l'existant en reconvertissant des friches. Une friche est un lieu artificialisé qui n'est plus exploité, a eu une activité économique et/ou sociale (industrielle, commerciale, culturelle...) et est abandonné depuis un certain temps.

**NE PAS AVOIR  
DÉBUTÉ VOTRE  
PROJET AVANT LE  
DÉPÔT DE VOTRE  
PRÉ-DEMANDE  
D'AIDE !**

#### ACTIONS SOUTENUS

- Ingénierie de projets, de mise en réseau et de coopération d'acteurs
- Reconversion et requalification de friches concourant à la lutte contre l'étalement urbain et la consommation foncière

#### NE SONT PAS ÉLIGIBLES

- Les SCI et les particuliers
- Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole
- Les dépenses d'auto-construction
- Les contributions en nature
- L'acquisition de biens immobiliers
- Le leasing, crédit-bail et assimilés
- La TVA pour les assujettis pour tout ou partie
- L'entretien courant et renouvellement

**MONTANT  
D'AIDE**

**150 000 €**



**15 000 €**

**FINANCEMENT  
POSSIBLE DE  
40% À 100%**

**MONTANT  
MINIMUM DE  
DÉPENSES  
ÉLIGIBLES  
25 000 €**